

Hérouville-Saint-Clair

Avis défavorable au projet de plate-forme conteneurs ?

Le conseil municipal d'Hérouville devrait émettre un avis défavorable au projet de plate-forme pour conteneurs sur le quai de Calix. C'est ce que le maire va proposer à ses collègues lors de la réunion de ce lundi, à 19 h 30.

Ports normands associés (PNA), propriétaire des ports de Caen-Ouistreham et de Cherbourg, projette d'aménager une plate-forme pour les conteneurs dans le port de Caen-Ouistreham, sous le viaduc de Calix. Les terrains appartiennent à Mondéville (80 %) et Hérouville (20 %). L'idée : créer une navette maritime entre Le Havre et Caen pour faire voyager des conteneurs qui transitent actuellement par route. Le port de Caen (3,3 millions de tonnes) y gagnerait en activité et Le Havre « évacuerait » ses conteneurs avec plus de fluidité. Sans compter le gain environnemental, avec 21 000 camions de moins sur les routes chaque année.

Un site d'implantation « irrecevable »

La commune d'Hérouville doit rendre un avis, uniquement consultatif. Si la municipalité « adhère au projet qui répond aux besoins de développement de l'activité du port et au enjeu du développement durable », elle estime en revanche que « le site d'implantation est irrecevable ».

La Ville pointe du doigt « les nuisances sonores, visuelles et lumineuses » et les risques « pour les riverains actuels et futurs, dans la mesure où le dossier d'enquête publique ne fournit aucune précision sur la nature des marchandises accueillies sur la plate-forme. » En pensant notamment aux habitants de la rue des Sources, sur l'autre rive du canal.

Les extensions potentielles de



Le terminal de conteneurs doit s'implanter sous le viaduc de Calix, dans la zone portuaire (au nord). Seul hic : Hérouville comptait bien construire du logement à proximité immédiate (au-delà de la zone d'évitement).

cette plate-forme « compromettraient aussi le projet d'urbanisation de la presqu'île hérouvillaise [...] et la liaison, à terme, entre les nouveaux quartiers de la presqu'île, côtés caennais et hérouvillais. » Hérouville a en effet pour ambition de créer un écoquartier sur des terrains proches (1 530 logements sur 34 ha pour la première tranche).

La Ville craint enfin une « congestion automobile » : le projet générerait « environ 100 poids lourds par jours supplémentaires sur la D 402 (dans la Presqu'île). Et 95 % de ce trafic serait dirigé vers la départementale entre Hérouville et Colombelles. » Le passage des navettes

maritimes entraînerait dans le même temps « l'ouverture spécifique du pont de Colombelles quatre à six fois par semaine ». Sans compter le trafic de la future liaison interquartiers nord si elle finit par voir le jour.

D'autres sites d'implantation sont-ils possibles ? Celui-ci présente l'avantage d'être relié aux réseaux routier et ferroviaire et d'être déjà équipé de quais de déchargement. « Après une analyse de plusieurs sites, il n'y a pas d'alternative équivalente », juge de son côté Ports normands associés. L'enquête publique a été lancée lundi dernier. Le commissaire enquêteur doit rendre ses conclusions le 16 décembre.

Priorité à l'activité économique ou transformation des friches en zone d'habitat ? Hérouville penche pour la deuxième option. Mais semble bien isolée tant l'agglomération Caen-Métropole et Ports normands associés paraissent s'unir pour défendre la première stratégie.

Aurélien LEMAITRE.

Lundi 21 novembre, à 19 h 30, conseil municipal à l'hôtel de ville. Le dossier d'enquête publique est consultable dans les mairies de Caen, Hérouville-Saint-Clair, Colombelles et Mondéville.